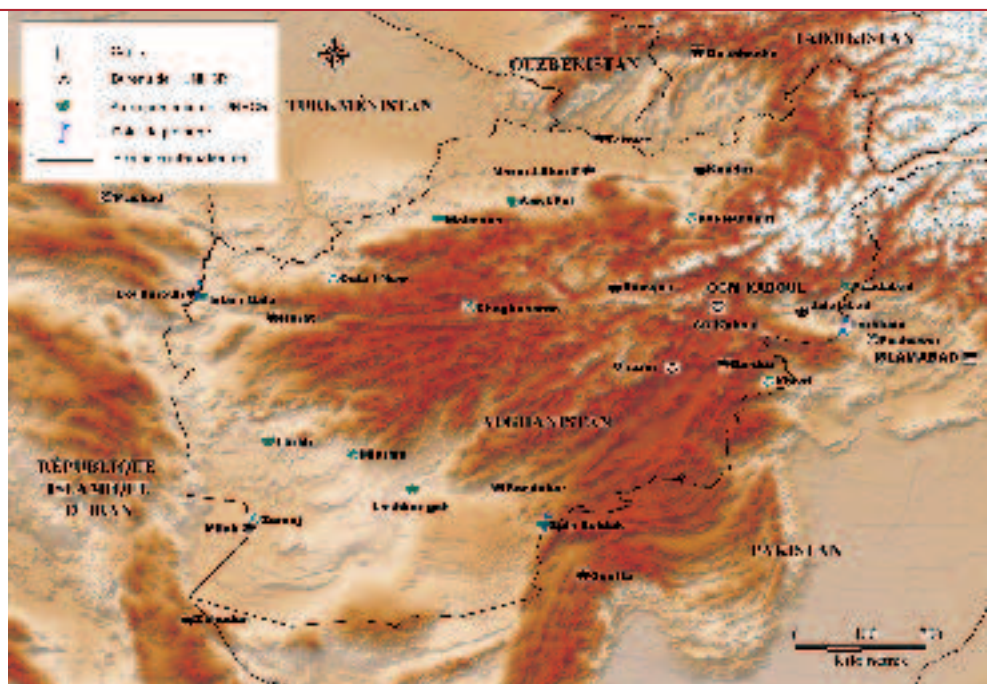


Afghanistan

Objectifs principaux

En 2002, l'objectif principal était de faciliter le rapatriement librement consenti des Afghans réfugiés en République islamique d'Iran, au Pakistan et dans les Républiques d'Asie centrale, dans des conditions correspondant aux normes de protection internationales. Au début de l'année, l'UNHCR prévoyait d'assister jusqu'à un million deux cent mille personnes, soit 800 000 rapatriés et 400 000 PDI de retour.

En premier lieu, l'UNHCR s'est attaché à prodiguer une assistance à la réintégration initiale, portant notamment sur les abris et sur l'eau, dans les zones de retour. Afin de déterminer la nature de l'assistance requise et le lieu où il convenait de la dispenser, et pour informer les réfugiés de la situation qui régnait dans leurs régions d'origine, l'UNHCR a mis en place un système permettant de dresser le profil des districts (l'objectif étant de coopérer étroitement avec le Système interorganisations de suivi



des informations sur l'Afghanistan). L'Organisation prévoyait également de suivre la situation des rapatriés et des PDI de retour, afin de cerner leurs besoins spécifiques en matière de protection et d'assistance. D'emblée, il a été entendu que l'UNHCR nouerait et entretiendrait des liens avec d'autres organisations, notamment la Banque mondiale, le PAM, le PNUD, l'UNICEF et les

Personnes relevant de la compétence de l'UNHCR

Principale origine / Type de population	Total dans le pays	Nb pers. assistées par l'UNHCR	% femmes	% < 18 ans
Rapatriés (depuis le Pakistan)	1 539 600	-	49	-
PDI de retour	753 300	-	-	-
PDI	665 200	-	-	-
Rapatriés (depuis la Rép. islamique d'Iran)	252 800	-	33	-
Rapatriés (depuis le Tadjikistan)	9 060	-	25	-

Revenus et dépenses (dollars E.-U.) Budgets-programmes annuel et supplémentaire

	Budget révisé	Revenu issu des contributions ¹	Autres fonds disponibles ²	Total fonds disponibles	Total des dépenses
BA	7 401 676	4 405 264	2 761 659	7 166 923	6 634 954
BS	139 051 330	59 774 392	75 198 483	134 972 875	134 185 846
Total	146 453 006	64 179 656	77 960 142	142 139 798	140 820 800

¹ Inclut le revenu issu des contributions affectées au niveau du pays.

² Inclut les prélèvements de l'UNHCR sur les contributions non affectées ou faiblement affectées, les soldes initiaux et les ajustements. Ces chiffres ne tiennent pas compte des dépenses au Siège.

ONG qui jouent depuis longtemps un rôle fort important en Afghanistan.

L'UNHCR savait qu'il lui faudrait assister une partie au moins des personnes qui avaient été déplacées par le conflit ou la sécheresse, même si l'on ignorait au début de l'année quelle organisation serait priée de coordonner les activités d'assistance et de protection en faveur des PDI. Les choses se sont précisées en mai 2002: dans une lettre d'accord signée avec le Gouvernement afghan et la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), l'Organisation a accepté d'appuyer le Ministère des réfugiés et du rapatriement (MRR) en assurant la fonction de Secrétariat du Groupe de programmes pour les rapatriés et les PDI. Les responsabilités de l'UNHCR à l'égard des personnes déplacées à l'intérieur du territoire s'en sont trouvées singulièrement accrues.

Lors de la préparation de l'opération de rapatriement et de réintégration, l'UNHCR et le MRR ont choisi, à dessein, de ne pas intervenir dans des secteurs où d'autres agences prévoyaient de s'engager et où certains acteurs possédaient davantage de compétences. C'est pourquoi aucune intervention d'envergure n'a été prévue dans la santé, l'éducation ou l'agriculture. En contrepartie, l'UNHCR entendait s'appuyer sur une coordination et une coopération étroite avec les autres acteurs.

Impact

Près d'un million huit cent mille Afghans (47 pour cent de femmes, 53 pour cent d'hommes) réfugiés en République islamique d'Iran, au Pakistan et dans les Républiques d'Asie centrale ont regagné leur pays d'origine avec l'assistance de l'UNHCR. Environ un million cinq cent mille rapatriés provenaient du Pakistan. 400 000 PDI ont regagné leur région d'origine avec l'assistance de l'UNHCR, du MRR et de leurs partenaires. Nombre de déplacés ont quitté Kaboul et la vallée du Panjshir pour rallier la plaine de Shomali au début de l'année. L'UNHCR, le MRR et d'autres organisations ont aidé dans leur quasi-totalité, les habitants du camp d'Hesar Shahi, situé dans les environs de Jalalabad, à regagner leurs villages d'origine. Le camp de Maslakh, situé à proximité d'Herat, devrait également être évacué dans un avenir proche.

Ce mouvement de retour massif, représentant cinq à dix pour cent de la population afghane, a pris tout le monde au dépourvu. S'il témoignait de la confiance que le processus de paix et de réconciliation interne inspirait à la population, il posait également des problèmes considérables et urgents au Gouvernement et aux acteurs qui tentaient d'aider les nouvelles autorités.

L'une des premières activités entreprises visait à établir le profil des conditions de sécurité, de la prestation de services et de la situation économique dans 230 districts (environ deux tiers du pays). Les données obtenues ont été communiquées au Gouvernement, à différentes agences internationales et à des ONG, en vue d'informer les pays d'asile et d'appuyer les initiatives de programmation et de planification du redressement à l'intérieur du pays. Les données ont également été transmises aux communautés réfugiées et déplacées (par une campagne d'information massive) afin de les aider à prendre une décision en pleine connaissance de cause quant à leur retour.

Vingt-trois centres de distribution ont fourni des vivres (offerts par le PAM), des bâches en plastique, des pains de savon et des protections périodiques aux réfugiés et aux PDI qui prenaient le chemin du retour. Les agents postés dans 11 centres d'encaissement ont distribué des indemnités de voyage aux rapatriés afin de financer leurs frais de transport. Le montant de ces indemnités représente l'une des plus importantes sommes d'argent injectées en espèces dans le pays en 2002.

Dès que les rapatriés ont regagné leurs localités d'origine, des équipes mixtes formées par l'UNHCR et le MRR ont entrepris d'évaluer les besoins et ont fourni des poutres, des portes, des fenêtres et d'autres matériaux à quelque 40 000 familles vulnérables (dont des familles dirigées par des femmes seules), pour leur permettre de reconstruire leurs logements. À une époque où l'assistance prodiguée à l'Afghanistan était essentiellement une aide d'urgence, cette modeste contribution à la reconstruction du pays a été appréciée.

L'Organisation entendait veiller à ce que la présence et les besoins des rapatriés et PDI de retour soient pris en compte dans les plans de développement. Dans cette optique, l'UNHCR a participé à des discussions, à des réunions et à des missions conjointes avec le PNUD, la Banque mondiale et d'autres organisations de développement, tout en instituant des liens étroits avec trois ministères compétents (rapatriés, développement rural, développement urbain). Tous les acteurs ont reconnu que ces liens étaient essentiels à la viabilité des retours; tous conviennent également de la nécessité pressante d'entreprendre des activités de développement dans les zones de retour massif, où affluent de nombreux réfugiés et PDI. Quelques programmes très prometteurs ont été entrepris, notamment le Plan de solidarité national (mené par la Banque mondiale) et un certain nombre de projets de construction de routes.

Environnement opérationnel

Contexte

Après l'arrêt des hostilités en novembre 2001, le processus de Bonn a tracé les grandes lignes de la construction de l'État, dans le cadre d'un retour à la paix et à la stabilité indispensable au redressement et au développement social, politique et économique. La mise en place, sous l'égide des Nations Unies, de l'Administration intérimaire d'Afghanistan le 22 décembre 2001 et l'institution de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) en mars 2002 ont contribué à stabiliser ce pays fragile et déchiré par la guerre. La réunion du Loya Girga (Grand conseil) d'urgence, convoqué en juin 2002, a abouti à l'institution de l'État islamique intérimaire d'Afghanistan.

Si les structures étatiques se sont progressivement mises en place au niveau central, la situation est très variable dans les provinces. Grâce à un dialogue continu et à d'incessantes négociations, le Gouvernement central est parvenu à nommer des responsables clés dans la plupart des provinces. Toutefois, l'indigence du réseau de télécommunications, les problèmes logistiques et l'insuffisance des ressources, associés à des tensions politiques et ethniques persistantes, ont sapé les efforts du gouvernement pour restreindre le pouvoir des chefs locaux et instituer la primauté du droit dans de nombreuses régions du pays.

L'application de la loi est également très problématique, notamment parce que l'interprétation et la mise en vigueur des textes de loi se réfèrent des sources contradictoires, résultant de traditions différentes. L'on en a des exemples frappants dans le domaine de la propriété foncière. De nombreuses lois coutumières portent atteinte aux droits de la femme, ce qui constitue un motif de préoccupation grave. Il importe donc d'accorder la priorité à la mise en place d'un système législatif et judiciaire, apte à gérer les litiges et autres affaires judiciaires pendant une période de transition, avant la restauration pleine et entière du système de justice. Bien qu'il s'agisse là d'un élément essentiel à la pérennisation des retours, une telle tâche est bien au-delà des attributions de l'UNHCR.

En 2002, la sécurité s'est améliorée sur une grande partie du territoire mais certaines régions demeurent dangereuses, tant pour les rapatriés que pour le personnel des organisations humanitaires. C'est notamment le cas au sud-est du pays, dans certaines zones des montagnes centrales et dans certains secteurs situés à l'est, au sud et au nord.

Le suivi systématique des communautés de retour, mené dans l'ensemble du pays, n'a révélé aucune discrimina-

tion à l'encontre des rapatriés et PDI de retour. Ces franges de la population se heurtent aux mêmes problèmes que les autres Afghans: pauvreté, chômage, accès limité à l'éducation (en particulier pour les filles), absence de services, recrutement militaire forcé et insécurité généralisée. Indépendamment de ce qu'elles ont vécu en exil, les femmes, notamment, ont les plus grandes difficultés à accéder aux services essentiels, concernant notamment la santé génésique, ou à y participer. Les rapatriés indiquent également qu'ils ont des difficultés à recouvrer leurs terres.

Contraintes

En dépit des progrès accomplis au cours des douze derniers mois, la situation demeure très instable en Afghanistan. La présence de « poches » d'insécurité et de criminalité, la nécessité de renforcer le pouvoir central et la lenteur de la mise en œuvre des programmes de développement sont autant de facteurs qui s'opposent au retour et à la réinsertion viable des réfugiés et des PDI. La sécheresse qui continue de sévir au sud du pays contrarie également les retours, au-delà des déplacements de population qu'elle entraîne actuellement à l'intérieur du territoire. Il convient également de citer un certain nombre de problèmes pratiques, tels que le manque de données de référence fiables, l'absence de partenaires de terrain dans certaines régions, ou leur inexpérience, et le mauvais état du réseau de télécommunications.

Financement

L'opération relative à l'Afghanistan a bénéficié d'un important appui des donateurs tout au long de l'année 2002, ce qui a permis à l'Organisation d'exécuter, dans une grande mesure, les activités prévues. Si les donateurs ont témoigné d'un soutien considérable au début de l'année, le rythme des financements s'est ralenti à la fin du premier semestre, ce qui a exigé une gestion prudente et avisée des ressources. Un financement plus prévisible et plus régulier aurait facilité l'exécution des projets exigeant des délais plus longs, par exemple les projets d'aide à la réintégration initiale menés dans le secteur des abris. À la fin du premier semestre, l'UNHCR avait décidé, en consultation avec le MRR, de ne pas accroître le budget de l'opération, même si le nombre de retours assistés était déjà supérieur aux prévisions. Cette décision s'explique par plusieurs facteurs, à savoir les problèmes globaux de financement de l'UNHCR, les limites de la capacité d'exécution et les difficultés rencontrées par les organisations partenaires pour lever les fonds nécessaires à l'exécution de leurs programmes en Afghanistan.

Réalisations et impact

Protection et solutions

Les activités de protection visaient pour l'essentiel à s'assurer du caractère librement consenti des rapatriements et à veiller à ce qu'ils se déroulent dans de bonnes conditions de sécurité. À cette fin, les agents de l'UNHCR et du MRR ont facilité le passage des frontières et supervisé les postes de contrôle. Un suivi systématique et bien coordonné a été assuré dans l'ensemble du pays grâce à la présence massive, sur le terrain, d'agents expatriés ou afghans des deux sexes opérant à partir de 27 bureaux implantés sur le territoire. Le suivi a mis en évidence d'importants problèmes de protection et a abouti à de promptes mesures correctives, décidées au niveau central ou local. Des groupes de protection opérant en réseau et réunissant des institutions des Nations Unies et des ONG ont été créés à Herat, Jalalabad, Kaboul, Kandahar et Mazar-I-Sharif, afin d'assurer une couverture plus complète de la situation et d'améliorer les informations transmises aux rapatriés potentiels dans le cadre du programme d'information de masse.

En juin, le Gouvernement a publié un décret sur le rapatriement des réfugiés dans la dignité, fixant ainsi un cadre relatif aux droits des rapatriés. L'UNHCR a formé les autorités locales (au niveau des provinces, des districts et des villages), de sorte qu'elles puissent faire connaître le décret et le mettre en œuvre.

Pour remédier au sort des déplacés originaires du nord du pays, une Commission pour les retours, codirigée par l'ONU et le Gouvernement, a été instituée avec la participation des chefs de la région. La Commission suit la situation dans les villages de retour potentiel, en cernant les problèmes et en s'efforçant de les résoudre.

Les préoccupations relatives à l'appartenance sexuelle sont intégrées dans tous les programmes. Les femmes et les hommes sont pris en compte, en tant que décisionnaires et que bénéficiaires, dans les mesures d'aide au retour, notamment en ce qui concerne les abris et les puits; de même, femmes et hommes sont consultés lors des opérations de suivi de la protection. Les réalisations ont été limitées par les contraintes culturelles mais certains progrès ont été réalisés, grâce à la présence de collaboratrices afghanes et à la publication de principes directeurs sur la prise en compte des spécificités culturelles dans la gestion des relations avec les communautés.

Activités et assistance

Abris / autres infrastructures: en sus des bâches en plastique distribuées aux familles de réfugiés et de PDI et des tentes fournies aux personnes déplacées, l'UNHCR a offert des matériaux de construction et des outils à 40 000 familles rapatriées, choisies parmi les plus vulnérables, de sorte qu'elles puissent reconstruire leurs logements. L'Organisation a également construit des voies d'accès dans le nord, dans le sud et dans l'ouest, et ouvert cinq centres de transit. Elle a aménagé des zones d'installation temporaires pour les PDI à Kandahar et financé l'entretien du camp d'Herat. Les bureaux du Ministère des Réfugiés et du Rapatriement ont en partie été rénovés.

Activités génératrices de revenus: au lieu d'entreprendre des projets de microcrédit ou des activités génératrices de revenus nécessitant des ressources importantes, en termes de temps, d'effectifs et de compétences, l'Organisation s'est consacrée à des activités de défense de la cause et de liaison auprès des organisations de développement à long terme, notamment le PNUD, la Banque asiatique de développement et la Banque mondiale. Néanmoins, l'UNHCR s'est attaché à fournir un appui modeste aux individus particulièrement vulnérable et a investi, à ce titre, dans des activités de menuiserie (pour les hommes) au nord, de confection et d'élevage de volailles (pour les femmes) à l'est, de fabrication de réchauds (pour les hommes) et de confection d'édredons (pour les femmes).

Appui opérationnel (aux partenaires): l'UNHCR a aidé ses partenaires à devenir opérationnels en offrant un appui financier limité, destiné à financer les frais administratifs ou autres occasionnés par le lancement de différents programmes.

Assainissement: l'Organisation a construit plus de 2 600 établissements de bains et 3 000 latrines.

Assistance juridique: les cadres législatifs régissant les retours ont été institués par le décret du Gouvernement afghan sur les retours dans la dignité et par l'accord tripartite de rapatriement librement consenti conclu avec les Gouvernements de l'Afghanistan et de la République islamique d'Iran. La Commission pour les retours de Mazar-I-Sharif fixera également, espère-t-on, certains paramètres juridiques et réduira par la suite l'incidence des discriminations ethniques, des litiges fonciers et des recrutements forcés, permettant ainsi aux réfugiés et aux PDI de regagner leurs foyers. Les profils de district et les rapports de suivi des rapatriements ont en outre fourni des données vitales au programme d'information de masse; enfin, grâce à l'appui financier qui leur a été

accordé, les associations de juristes afghans ont été en mesure d'organiser des ateliers sur les droits de l'homme et des formations sur le droit des réfugiés.

Besoins domestiques: initialement, l'Organisation a distribué des pains de savon, des protections périodiques et une série d'articles domestiques aux rapatriés et à certaines PDI dans des zones de déplacement. Au titre de sa contribution au programme de secours pour l'hiver, l'UNHCR a fourni des couettes et des couvertures (produites en partie dans le cadre d'activités génératrices de revenus), ainsi que des réchauds et des combustibles aux rapatriés et aux PDI vulnérables.

Eau: des travaux ont été exécutés sur plus de 2 600 puits, sur des karez (circuits d'irrigation), sur des systèmes de canalisation et sur des canaux dans les zones de retour.

Éducation: bien que les projets dans ce secteur aient d'emblée été modestes et fondés sur une division du travail avec d'autres acteurs clés, l'Organisation a réhabilité 11 écoles dans le nord et deux écoles dans le sud.

Production vivrière: l'UNHCR a acheté des semences et les a distribuées à des rapatriés qui n'auraient pas pu cultiver leurs terres sans cette aide.

Santé / nutrition: comme dans le secteur de l'éducation, l'UNHCR entendait compléter le travail mené par d'autres acteurs, puisque certaines agences spécialisées jouaient le rôle de chefs de file. L'Organisation a néanmoins continué à financer quelques postes de santé et dispensaires itinérants, notamment pour gérer les accouchements d'urgence ou les transferts et la vaccination des enfants. Au total, 11 centres de santé ont été réhabilités dans le nord et dans l'est.

Services communautaires: l'Organisation s'est attachée à dispenser une aide ciblée à des individus particulièrement vulnérables (dont des mineurs non accompagnés et des femmes seules) durant les retours et à créer un réseau et un système de transfert pour les rapatriés vulnérables.

Transport / logistique: l'UNHCR a ouvert et financé 38 entrepôts et centres pour la distribution des colis de rapatriement. 11 centres d'encaissement, situés dans les zones de rapatriement, ont distribué des indemnités

Des rapatriés du Pakistan puisent de l'eau dans un puits à Kaboul. UNHCR / N. Behring



de voyage afin de permettre aux réfugiés et aux PDI de retour de faire face à leurs frais de transport (pour eux-mêmes et pour leurs effets). Au début de l'année, l'Organisation a transporté des articles de secours (bâches en plastique, couvertures) par avion. Elle a également acheté un certain nombre de véhicules et de camions et transporté différents matériels, notamment le bois de construction destiné aux abris.

Organisation et mise en œuvre

Gestion

Les dotations en effectifs, prévues à une époque où l'accès à l'Afghanistan était très limité, étaient fondées sur une structure « modulaire » avec des profils d'effectifs standard. Le Bureau du Chef de mission a été installé à Kaboul et bénéficie de l'appui de six sous-délégations, de deux bureaux extérieurs et de 17 groupes mobiles. Le bureau d'Islamabad, dans lequel le Chef de mission avait été transféré dans les années 1990, est devenu un bureau de liaison, chargé de superviser les questions de logistique. À l'heure actuelle, les effectifs s'élèvent à 598 personnes, dont 81 fonctionnaires expatriés (comprenant 25 officiers de protection). L'UNHCR confie progressivement la gestion de ses programmes à des collaborateurs nationaux et à ses homologues gouvernementaux.

Collaboration avec les partenaires

L'UNHCR a œuvré au sein de la structure de coordination de la MANUA, coopérant étroitement avec différentes institutions des Nations Unies (PNUD, UNICEF et PAM), 21 ONG internationales et 32 ONG nationales. L'Organisation a institué de bonnes relations de travail avec les trois ministères qui interviennent directement dans les affaires de rapatriement et de réintégration. L'UNHCR a aidé le Ministère des Réfugiés et du Rapatriement (MRR) à coordonner les politiques et les activités relatives au déplacement. Une équipe mixte de renforcement des capacités, composé de cinq cadres supérieurs de l'UNHCR, de nationalité afghane, et d'agents du MRR, a entrepris des plans de travail pour les différentes provinces. En outre, l'Organisation a étroitement collaboré avec le Ministère du Développement et de la Reconstruction rurale sur des questions relatives à la viabilité de la réintégration rurale, coopérant avec le Ministère du Logement et du Développement urbain sur les questions en rapport avec la réinsertion des rapatriés dans les centres urbains. Les rapatriés représentent 40 pour cent de la population précédemment déplacée. L'Organisation institue des liens avec la Banque mondiale et la Banque asiatique de déve-

loppement, et poursuit sa coopération avec les agences bilatérales (notamment la GTZ et JICA).

Évaluation générale

L'assistance a été axée sur le rapatriement. Le personnel de l'UNHCR a parfois dû gérer plus de 20 000 rapatriés par jour. Le rythme des retours a posé un problème considérable à l'Organisation et à ses partenaires, mais en règle générale, l'opération a jusqu'à présent été considérée comme efficace. Au nombre des difficultés rencontrées, citons l'arrivée tardive du bois de construction acheté à l'étranger, les problèmes pour accéder à certains secteurs et le fait que l'opération n'ait été convenablement dotée en effectifs (féminins notamment) qu'au début de l'été.

L'aide prodiguée a permis de répondre, de manière limitée, aux besoins les plus essentiels des rapatriés en Afghanistan. Dans certaines régions, toutefois, l'assistance a été réorientée afin de satisfaire certains besoins spécifiques: à Nangarhar, par exemple, les besoins en matière d'abris étaient moins pressants que dans le secteur de l'eau à usage agricole. Des discussions, relatives aux rapatriés dans les zones urbaines, se poursuivent actuellement avec les autorités; en 2002, la priorité avait été accordée aux retours dans les zones rurales.

Ayant mobilisé une réponse d'urgence massive en 2001, en prévision d'un afflux important de réfugiés afghans dans les pays avoisinants, l'Organisation possédait des réserves considérables d'articles de secours dans la région. Au début de l'année, l'UNHCR disposait donc des fonds nécessaires pour entreprendre ce qui allait devenir l'une des plus grandes opérations de rapatriement librement consenti et facilité de son histoire.

Le nombre de retours a été très nettement supérieur aux prévisions. La plupart des Afghans qui ont regagné leur foyer se sont dirigés vers les provinces de Kaboul, de Nangarhar, de Baghlan et de Kunduz. Environ 40 pour cent d'entre eux se sont rendus à Kaboul, en partie parce que de nombreux habitants de la capitale étaient partis entre 1995 et 2000 et souhaitaient vivement y retourner. En outre, c'était le seul endroit où la Force internationale de sécurité était présente, et l'un des rares secteurs présentant quelques possibilités en matière d'emploi.

Bureaux

Kaboul

Asadabad

Bamyan

Chaghcharan

Daman

Dilaram

Farah

Gardez

Ghazni

Herat

Islama Qala

Jalalabad

Kandahar

Khost

Kunduz

Laghman

Lashkaragah

Maimana

Mazar-I-Sharif

Mohmandara

Pul-I-Khumri

Qala-I-Nau

Sar-I-Pul

Spin Boldak

Zaranj

Partenaires

Organismes gouvernementaux

Ministère des Réfugiés et du Rapatriement

Ministère de la reconstruction rurale et du développement rural

Ministère du logement et du développement urbain

ONG

Action contre la faim

Afghan Construction and Logistic Unit

Afghan Literacy Organisation

Afghan National Construction Coordination

Afghan Planning Agency

Afghan Reconstruction and Development Unit

Afghan Reconstruction Movement

Afghan Women's Association for Rehabilitation and Development

Agence d'aide à la coopération technique et au développement

Agency for Rehabilitation and Energy Conservation in Afghanistan

ALISEI

Ansari Rehabilitation Association for Afghanistan

British Broadcasting Corporation

CARE International

CDA

>>>

>>>

Central Asian Development Group

CESVI

CHF

Comité danois d'aide aux réfugiés afghans

Comité international de secours

Commission internationale catholique pour les migrations

Conseil norvégien pour les réfugiés

Cooperative Housing Foundation International

Cooperazione Internazionale

Coordination of Humanitarian Assistance

CSD

FOCUS

Fonds chrétien pour l'enfance

Guardians

HAND

Health Net International

Heward Reconstruction Service

INTERSOS

Islamic Relief Agency

JEN

MADERA

Medicos do Mondo

Norwegian Project Office/Rural Rehabilitation Association for Afghanistan

Organisation for Humanitarian Assistance

OXFAM

People in Need Foundation

Qandahar Drug Control and Coordination Unit

RCD

Samaritan's Purse International Relief

Save the Children (JPN)

Save the Children (SWE)

Sherzaad Reconstruction Organisation

Solidarités

Southwest Afghanistan and Balochistan Association for Coordination

Southwest Reconstruction Council for Afghanistan

Voluntary Association for the Rehabilitation of Afghanistan

Watan Rehabilitation Organisation

ZOA

Autres

Banque mondiale

Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan

PAM

PNUD

UNICEF

VNU

Rapport financier (dollars E.-U.)

Ventilation des dépenses	Projets de l'année en cours			notes	Projets des années précédentes	
	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire	Total		Budgets-programmes annuel et supplémentaire	notes
Protection, suivi et coordination	2 152 797	12 774 447	14 927 244		57 997	
Abris / Autres infrastructures	1 154 902	18 760 141	19 915 043		688 992	
Activités génératrices de revenus	0	915 792	915 792		33 810	
Appui opérationnel (aux partenaires)	210 895	1 977 743	2 188 638		994 536	
Assainissement	0	355 012	355 012		16 759	
Assistance juridique	142 194	1 441 025	1 583 220		229 326	
Besoins domestiques	200	8 687 961	8 688 161		933 539	
Bétail	0	0	0		8 611	
Eau	35 181	1 637 331	1 672 512		314 759	
Education	0	122 827	122 827		(11 500)	
Production vivrière	35 420	1 334 066	1 369 486		0	
Santé / Nutrition	208	99 155	99 363		25 077	
Services communautaires	325 960	421 874	747 834		0	
Sylviculture	0	30 412	30 412		60 305	
Transport / Logistique	144 445	50 570 840	50 715 285		174 164	
Vivres	0	29 720	29 720		0	
Comptes transitoires	4 445	50 353	54 798		(5 953)	
Versements aux partenaires d'exécution	(124 886)	9 801 714	9 676 828		(289 529)	
Sous-total opérationnel	4 081 760	109 010 413	113 092 173		3 230 895	
Appui au programme	1 752 285	4 081 058	5 833 343		431 788	
Sous-total décaissements / livraisons	5 834 045	113 091 471	118 925 516	(3)	3 662 683	(5)
Engagements non liquidés	800 909	21 094 375	21 895 284	(3)	0	(5)
Total	6 634 954	134 185 846	140 820 800	(1) (3)	3 662 683	
Versements aux partenaires d'exécution						
Paiements effectués	429 113	25 719 306	26 148 419		521 453	
Reports reçus	553 999	15 917 592	16 471 592		810 982	
Solde	(124 886)	9 801 714	9 676 828		(289 529)	
Dû au 1er janvier	0	0	0		468 344	
Remboursé à l'UNHCR	0	0	0		176 703	
Ajustement des monnaies	0	0	0		1 649	
Dû au 31 décembre	(124 886)	9 801 714	9 676 828		3 761	
Engagements non liquidés						
Dû au 1er janvier	0	0	0		4 522 089	(5)
Engagements nouveaux	6 634 954	134 185 846	140 820 800	(1)	0	
Décaissements	5 834 045	113 091 471	118 925 516	(3)	3 662 683	(5)
Annulations	0	0	0		859 406	(5)
Dû au 31 décembre	800 909	21 094 375	21 895 284	(3)	0	(5)
Chiffres renvoyant aux comptes officiels:						
(1) Annexe à l'Etat 1						
(3) Liste 3						
(5) Liste 5						